

Montargis, le 25 octobre 2022



Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter, en votre qualité de délégué de votre collectivité au Syndicat Mixte pour la gestion du CFA EST-LOIRET, à participer à la réunion qui aura lieu le **Mardi 8 novembre 2022 à 18h00**, au **12/14 rue des frères Lumière à Villemandeur**.

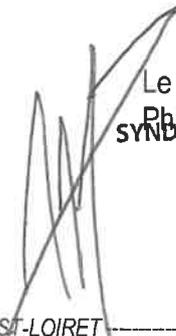
L'ordre du jour sera le suivant :

- Validation du Compte Rendu du 29 juin 2022
1. Un CFA ancré dans son territoire
 2. Bilan des actions 2022
 3. Bilan des formations
 4. Modification budgétaire
 5. Autorisation de régler des factures d'investissement avant le vote du budget 2023
 6. Retrait délibération « prime COVID »
 7. Perspectives 2023
 8. Mobilité des apprentis
 9. Mobilité européenne
 10. Création d'une régie d'avances pour les « Voyages Pédagogiques »
 11. Nomination des régisseurs titulaire et suppléant de la régie d'avances
 12. Décision pour le passage de la comptabilité du syndicat à la norme M57 au 1^{er} janvier 2023
 13. Adhésion pour l'assurance du personnel
 14. Questions Diverses

En cas d'indisponibilité, je vous rappelle que vous devez informer votre suppléant pour qu'il puisse représenter votre collectivité.

Le pouvoir ci-dessous est à remplir si aucun des 2 représentants de votre commune ne peut participer à cette réunion.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de ma considération distinguée.


Le Président,
Philippe MOREAU
SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DU
CFA EST-LOIRET
35 Avenue Gaillardin
45200 MONTARGIS
Tél.: 02 38 98 05 92

partie à retourner au CFA EST-LOIRET

POUVOIR : Je soussigné _____ commune : _____
donne pouvoir à M. ou Mme _____ commune : _____

- de me représenter à la réunion du 08/11/2022
- de prendre part à toutes les délibérations et d'émettre tous votes et signer tous documents